

## **VACCINATION : COMMENT SONT TRAITÉES MES DONNÉES ?**

Les patients atteints de maladies chroniques et de maladies rares que représente la LUSS, Ligue des Usagers des Services de Santé, sont concernés de très près par la campagne de vaccination. Dans cette campagne, que la LUSS soutient et encourage, le partage de données est indispensable pour définir les personnes vulnérables prioritaires pour la vaccination. Cependant, la LUSS rappelle le principe de protection des données à caractère personnel qu'il est important de respecter.

Dans ce cadre, la LUSS fait part de points d'attention et de questionnements sur le traitement des données du patient. Il faut que le partage des données soit organisé en assurant le respect de balises éthiques et des normes juridiques, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette politique de traitement des données du patient se doit d'être rigoureuse et transparente afin de maintenir la confiance des patients et d'optimiser l'efficacité et la durabilité des campagnes de vaccination. **Faire toute la clarté sur le partage des données du patient est un défi majeur pour la démocratie et pour le système de santé !**

Beaucoup de patients vivent leur maladie dans le secret et la discrétion afin que cela n'impacte pas leur quotidien ou pour ne pas avoir à en subir les difficultés. Il est donc primordial que le traitement de toutes données sensibles soit fait dans le respect des règles et des normes légales afin de leur permettre le maintien de ce choix de vie.

### **Concrètement, ce que les patients demandent**

Les patients veulent recevoir des explications claires et fiables sur la procédure d'utilisation des données, tant avant la vaccination pour la détermination du listing des personnes à risque, qu'après dans l'utilisation du fichier des personnes vaccinées :

- De quelles données parle-t-on exactement ?
- Quel chemin suivent-elles ? Quelles étapes ? Avec quels moyens ?
- Quels acteurs sont impliqués ?
- Pendant combien de temps sont-elles stockées ?
- Que fera-t-on de ces données pendant et après la période de vaccination ?
- Quelle est la finalité du stockage et des échanges ?

Les patients demandent également :

- que le respect du RGPD soit garanti ;
- que les sites d'informations officiels ([jemevaccine.be](http://jemevaccine.be) - [info-coronavirus.be/fr/vaccination](http://info-coronavirus.be/fr/vaccination)) puissent contenir une information fiable sur le partage des données ;
- que le partage de données soit toujours au bénéfice du citoyen et donc du patient.

Contact presse :

Tél. 0492 86 82 43 (Fabrizio CANTELLI – Directeur de la LUSS)

Email. [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)